

Libourne, le 16 Novembre 2018.



Association Loi 1901 - **Voisisécur**
8 Allée des Alisiers - 33500 Libourne
0651366042- contact@voisis secur.fr

Monsieur le Maire Philippe Buisson
42 Place Abel Surchamp,
33500 Libourne

LRMP.

Objet : Lettre ouverte.

Monsieur le Maire,

Au nom de mon bureau, je viens vers vous dans le cadre de la politique de sécurité installée depuis plusieurs temps au sein de la ville de Libourne. Si celle-ci a vu bien de nouveautés et beaucoup d'autres améliorations jusqu'à ce jour, il va de soit que d'autres mesures demeurent en attente et devraient être mises sur pied dans les prochains mois, voire très rapidement.

LIBOURNE est une ville qui tend à se développer dans tous les sens du terme et bien sûr elle est appelée par ce fait à recevoir des flux de nouvelle population. Par ce fait, il ne faudrait pas non plus qu'elle apparaisse pour certains fauteurs de troubles, comme étant une ville où il est facile de se construire une petite vie de Truand ou de délinquant.

Des lieux, tels que le haut de la rue Gambetta avec son esplanade ne doivent pas devenir des zones de non droits et d'appropriation. Il est absolument aberrant de voir qu'un commerce est obligé de revoir son activité pour des troubles qui sont dénoncées par son propriétaire. Hier c'était LORIENT aujourd'hui LE BARDU et demain ?

Monsieur BUISSON, cela fait déjà quelques temps que notre association tire la "sonnette d'alarme" mais vous ne voulez pas adhérer sur certains sujets qui vont pourtant devenir presque une obligation dans un proche avenir si rien n'est fait. Nous savons que vos pouvoirs en matière de police sont limités mais il y a quand même des solutions qui peuvent être entreprises à chaque échelon local.

C'est dans ce but que notre courrier doit vous amener à réfléchir et ainsi, à adopter une attitude ciblée en réponse à apporter pour certains faits de délinquances qui perturbent fortement la vie et l'activité des libournais. Je vous rappelle votre réticence pour armer votre police municipale (commentée lors de notre dernière assemblée générale). Votre réticence à étendre les horaires d'emploi de vos agents de police (commentée lors de notre dernière assemblée générale).

L'augmentation des effectifs police - Gendarmerie (commentée lors de notre dernière assemblée générale). Si, pour certains de ces sujets, vous vous êtes expliqué directement lors de cette assemblée, pour d'autres vous étiez largement en recul en nous expliquant la version qui vous poussait à ne point adhérer au projet. Je réitère donc sur l'armement des policiers municipaux et l'extension de leurs horaires de service. A notre grande surprise, nous pouvons lire sur Sud-Ouest du 15 Novembre que vous semblez prêt à faire évoluer les missions de votre police municipale. Il est dit notamment qu'une réflexion est engagée pour allonger leurs horaires d'intervention mais que cela repose la question de l'armement de la police municipale.

Nous pouvons donc apprécier à juste valeur nos doléances sans cesse renouvelées sur ce sujet. Doléances dont vous faites fies mais que, malgré tout, vous êtes confronté à admettre. C'est bien là

le travail que nous nous efforçons de produire depuis longtemps qui, sans le contester, porte ses fruits, puisque vous finissez par être quelque peu d'accord avec nous. C'est d'ailleurs ce qui je l'espère, peut vous apporter un certain soutien dans l'art de la crédibilité de nos dires que nous exerçons auprès de vous. Directement ou indirectement "" le poil à gratter" est bien présent !

Donc pour en revenir, nous pensons que vos pouvoirs de Maire en matière de police doivent être stricts et fermes. Il ne s'agit pas pour cela de s'arrêter à de simples petits rappels à l'ordre mais d'avoir une véritable application rigoureuse de la loi, en exerçant systématiquement la prévention - répression pour chaque acte grave et délictueux commis au sein de la ville. Dès lors que ceci sera bien compris et identifié, vous devriez en récolter certains résultats.

Nous savons bien que cela ne peut se faire d'un coup de baguette magique et que vous n'êtes point le seul responsable (vous nous l'avez déjà dit à cet effet). Nous pensons tout de même que depuis un an bientôt, la proposition de mettre en place une nouvelle police n'est pas effective ni visible sur le terrain. Les Libournais et Libournaises ne se sentent pas en sécurité (la preuve en est à ce jour jusque sur un lieu de travail !). Il ne faut pas non plus tomber dans le piège du tout sécuritaire, ce n'est pas ce que nous proposons. Comme il en est fait état dans l'article de journal, il faut absolument obtenir à nouveau et en permanence des renforts de gendarmes mobiles accompagnés pourquoi pas de réservistes. Il faudra également penser " brigade canine " vous verrez ce que cela peut rapporter en quantité et en qualité. Il faudra passer par l'extension des horaires des agents municipaux. Il est évident que leur armement est une véritable question prioritaire tant pour eux-mêmes que pour la population. La délinquance se fiche bien des forces de l'ordre tant qu'elle peut le faire, donc il faut en démonter le contraire. La première des choses qui nous est appris en école c'est que le port de l'arme montre un esprit de force et de respect. Ensuite, son usage est une autre nature d'interprétation avec ses codes et ses couleurs. Cela s'apprend ! Ceci pour vous dire finalement Monsieur BUISSON que: quand on veut on peut ! Et quand bien même s'il faut augmenter des impôts ! Si ce n'est que pour obtenir davantage de tranquillité et de sécurité, personne n'ira vous dire le contraire.

Voilà, je m'arrêterais là car je ne veux pas abuser de votre temps mais je vous remercie par avance de m'avoir lu. Ce courrier résulte d'une rédaction collective car je ne suis pas seul " maître à penser ". Nous espérons seulement que vous tirerez certain profit de nos constatations et suggestions en la matière au sein de votre conseil municipal. Nos souhaits les plus ardents étant de voir se réaliser concrètement certains sujets présentés antécédemment. Par-delà, nous demeurons à votre écoute mais aussi à votre disposition.

Au nom du bureau VOISISECUR, veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos sincères salutations.

Le président.
Daniel Beune.

